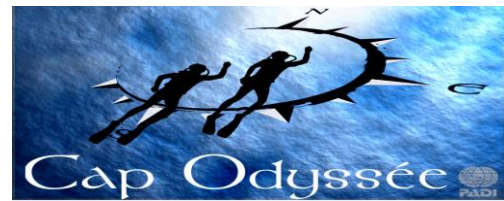


CHARTE



L'objectif du club école est de permettre aux jeunes la pratique de la plongée sous-marine dans les meilleures conditions. Le club école est **mixte, pluraliste, et se veut être un lieu de rencontrer positive et conviviale entre toutes et tous.**

Le club école est exclusivement administré, géré et animé par une équipe de **bénévoles**. Ces bénévoles mettent en pratique les décisions de l'assemblée générale (composée des jeunes) et du Conseil d'Administration (composée de jeunes et des instructeurs) : ils oeuvrent pour le bien et l'agrément de toutes et de tous.

Pour permettre le bon déroulement des activités, il est très important de respecter les consignes données par les responsables bénévoles. **La participation dynamique ainsi que l'investissement personnel de chaque membre est vivement souhaitée.** De plus, chacun doit veiller à apporter sa contribution à la réussite de l'activité, notamment en :

- Adoptant une attitude constructive et positive de chaque instant,
- Veillant à utiliser au mieux ses propres compétences dans l'intérêt du groupe,
- Fournissant aux responsables les documents administratifs demandés,
- En payant, en temps souhaité, la cotisation au club,
- Respectant scrupuleusement les horaires fixés pour les activités (rendez-vous, sortie des douches, rangement,...)
- En respectant et en rangeant le matériel individuel et collectif mis à disposition par le club.

Au besoin, le responsable piscine ou le chef d'école prendre une **mesure provisoire d'écartement** de quiconque ne serait pas en accord avec des principes ou viendrait à troubler durablement le déroulement d'une séance en piscine, d'une sortie ou d'un stage. En cas de répétition du trouble, le Conseil d'administration sera dans l'obligation **d'exclure définitivement le membre.**

Le club école doit tout mettre en œuvre pour préserver sa réputation et son image tant dans le monde de la plongée sous-marine que dans les divers lieux fréquentés par le club. **Chaque plongeur doit veiller à adopter un comportement irréprochable vis-à-vis des autres membres du club et vis-à-vis des tiers. En cas de besoin, les responsables du club seront amenés à faire des remarques qui peuvent mener à l'exclusion.**

Enfin, il va de soi que **les éventuels conflits** et différents doivent trouver une solution négociée et **ne peuvent, en aucun cas, se régler par l'agressivité ou la violence.** Les responsables bénévoles auront à cœur d'être à l'écoute de toutes et tous pour leur permettre de profiter au mieux des avantages du club.

NOM, PRENOM :

DATE ET SIGNATURE (DU JEUNE) :